



# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE de CONFLANS/LANTERNE



## 1- LES BONS GESTES

Avant tout départ pour l'école, les familles contrôleront la température de leurs enfants.

## 2- ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Il n'y aura pas de tranches horaires d'accueil de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30 pour les enfants habitant Conflans ou pour ceux qui viennent des communes extérieures en voiture.

**Ces tranches horaires de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30 sont réservées aux enfants qui arriveront en bus et du périscolaire.**

A la descente du bus, les ATSEM et l'accompagnatrice veilleront au rangement des enfants en respectant les distances de sécurité sur le trottoir afin de les amener dans les différents points d'entrée de l'école où un enseignant sera de surveillance avec les ATSEM et les personnels supplémentaires (accompagnatrice recrutée pour aider et l'AESH qui n'a pas d'enfant à charge actuellement)

L'arrivée des autres élèves se fera en respectant les distances marquées au sol à 8h30 aux différents points d'entrée.



# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE de CONFLANS/LANTERNE

Les points d'entrée :

GS/CP : porte donnant accès à la cour sur le côté de l'ancienne poste

CE2/CM1/CM2 : portail cour de l'ancienne mairie

CE1 et Maternelle PS/MS : portail cour maternelle dont les deux battants seront ouverts.

**Les parents veilleront à ne pas rester devant la grille et à repartir immédiatement.**

## 3- SORTIE DE L'ÉCOLE

La sortie se fera au point habituel en respectant la distanciation sociale aux horaires

11 h25 et 16 h25 : sortie pour les enfants qui prennent le bus avec les ATSEM sur la rue Jules Ferry et pour les enfants qui vont à la cantine ou au périscolaire

11h30 et 16h30 : sortie pour les enfants de maternelle, GS /CP

11h35 et 16h35 : sortie pour les enfants de CE1 CE2 , CM1 et CM2

**Les parents veilleront à repartir immédiatement.**

## 4- STATIONNEMENT

Attention: le **stationnement sera interdit dans la rue Jules Ferry de part et d'autre de l'école**, afin de réserver tout le trottoir aux piétons et permettre ainsi une distanciation sanitaire efficace. La continuité des barrières mises en place ne permettra l'accès au trottoir que par les extrémités de la zone réglementée. Il convient donc de garer les véhicules sur la place de la République (devant la salle des fêtes et devant l'église), sur le parking situé en face de la pharmacie ou sur le parking situé derrière l'école (rue du principal). **Pas de dépose minute** .

## 5- ENTREE DANS L'ÉCOLE

La distanciation sera mise en place au niveau des porte-manteaux : 1 porte-manteau sur 3 sera attribué ; à cette fin l'accueil des maternelles n'excédera pas 10 élèves.

**Lavage des mains** : l'accès au point d'eau se fera sous la surveillance d'un adulte pour les plus petits (eau et savon et papier à usage unique) ; un adulte s'assurera du passage effectif au lavage des mains.

Ce lavage des mains sera effectué à l'arrivée, après toute activité salissante, avant et après chaque passage aux toilettes, avant et après chaque récréation, avant chaque retour à la maison.



# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE de CONFLANS/LANTERNE

L'enseignant et les personnels auront un masque.

Il n'y a aucune obligation du côté des enfants sauf si les parents leur en ont fourni.

## 6- LA CLASSE AU QUOTIDIEN AUTREMENT

Les règles au sein de chaque classe seront abordées et feront l'objet d'un apprentissage spécifique dès le premier jour avec des rappels quotidiens.

**Tout manquement à l'application de ces règles sera signalé aux parents et des mesures de retour à la maison pourront être prises si nécessaire.**

**Les personnels veilleront à l'application et au respect des gestes barrière tout au long de la journée et lors des différentes activités.**

Les tables et objets, jeux et matériel collectifs qui ne pourront pas être utilisés seront écartés.

Les tables utilisées seront écartées de 1 m au minimum ainsi que les lits mis en place pour la sieste des petits.

Chaque élève aura sa trousse avec ses propres affaires et l'utilisation de matériel collectif sera évitée, pas d'échange possible.

Les élèves de maternelle auront du matériel individuel dans une boîte que l'enseignante leur fournira.

La constitution des groupes classes et l'attribution des classes seront effectuées en fonction des effectifs élèves/ enseignants/ personnels encadrants et de façon à éviter tout brassage d'élèves.

## 7- NETTOYAGE ET DESINFECTION

Chaque classe disposera de lingettes désinfectantes et de gel hydroalcoolique.

Le nettoyage approfondi se fera une fois par jour le soir après la classe et la désinfection des surfaces et matériels fréquemment touchés sera régulière, après manipulation ou contact.

Les espaces intérieurs seront ventilés régulièrement comme habituellement : le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation ou inoccupation de la salle, au départ des élèves.

## 8- CIRCULATION

Un marquage est mis en place au sol ou au mur :

- Pour définir une priorité de passage : flèche rouge « je ne passe pas », j'attends, flèche verte « je passe » (notamment aux portes d'entrée)



# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE de CONFLANS/LANTERNE

- Pour définir une zone d'attente/ zone disponible ou une zone interdite : smiley vert : autorisation/ smiley rouge : interdiction.

Pour les plus jeunes tout déplacement sera accompagné.

Les portes d'accès aux classes qui pourront restées ouvertes le resteront.

Durant les temps de récréation, les portes d'accès aux toilettes seront bloquées afin d'éviter les contacts répétitifs avec les poignées.

## 9- RECREATION

Les récréations seront échelonnées dans chacune des deux cours : (changement de cour pour les GS CP cour côté ancienne mairie pour éviter les déplacements dans le bâtiment principal)

Matin : 9h55 puis 10 h15

Après-midi : 15h puis 15h20

Dans les cours, les zones avec point de contact seront neutralisées : arbres, banc et table en pierre.

L'usage des vélos fera l'objet d'une utilisation unique (un vélo utilisé par un enfant ne sera pas repris par un autre dans la journée et sera désinfecté pour être utilisé une semaine plus tard).

## 10-RECOMMANDATIONS

Pour les maternelles, il est demandé à ce que les tenues soient adaptées aux capacités d'habillage et déshabillage des enfants : pantalon avec élastique type jogging, leggings, jupe /robe et chaussures avec des scratches si possible.

Le doudou est accepté dans le sac à dos de votre enfant . Pas de couverture pour la sieste.

**Les parents veilleront à fournir quotidiennement une bouteille d'eau ou une gourde à leur enfant (inscrire le prénom)**

L'accès des locaux est interdit aux parents. Si vous devez venir reprendre votre enfant pour différentes raisons, appelez l'école pour signaler votre arrivée et un personnel vous remettra votre enfant.



# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE de CONFLANS/LANTERNE

Les parents veilleront à respecter les marquages extérieurs et les horaires et à repartir après avoir amené ou repris leur(s) enfant (s)

## 11-COMMUNICATION

Les familles seront régulièrement tenues informées du nombre d'enfants accueillis, des conditions d'encadrement et de l'évolution de la situation sanitaire par mail ou sur le blog.

L'accueil éventuel des familles se fera en extérieur en respectant la distanciation.

## 12-SALLE DE REUNION/ SALLE PHOTOCOPIEUR/ CUISINE

Les mêmes règles sont applicables pour les lieux réservés aux enseignants et aux personnels.

## 13-REGLES POUR GESTION D'UN CAS SUSPECT

La salle où se trouve le photocopieur servira de salle pour l'attente de cas suspect avant le retour à la maison sous la surveillance d'un adulte présent dans la salle de maternelle mitoyenne.

NB :

Ces règles s'appliqueront sur la base des effectifs prévus pour la reprise des 14 et 17 mai.

En juin des points seront appelés à être modifiés en fonction de l'évolution de la crise et des effectifs : accueil davantage échelonné, rotations éventuelles de groupes sur la semaine

Fait à Conflans/Lanterne, le 8 mai 2020

Le Maire de Conflans/Lanterne

Régis Pernot

La directrice de l'école de Conflans/Lanterne

Marie-Christine Caland